

L'aventure ne fait que commencer

En dépit d'une recherche dynamique sur les cépages résistants, les producteurs d'IGP veulent raison garder.



L'assemblée générale de la fédération Intermed le 7 avril à Mas-Thibert (Arles).

La recherche viticole sur les variétés résistantes aux maladies cryptogamiques a fait s'accélérer en Europe et en France différents programmes de sélection. Avec la réduction des traitements imposés à la filière française, l'attente de la profession est logiquement forte. La plantation de nouveaux cépages dotés de caractéristiques de résistance durable n'est pourtant pas imminente. Préoccupés comme l'ensemble de la filière par ces questions, les producteurs de vins IGP Méditerranée en ont débattu à l'occasion de l'assemblée générale de la fédération Intermed.

Le sujet est complexe pour les producteurs français. Le choix qui s'offre à eux sur le matériel disponible à la plantation est encore très réduit, voire inexistant.

À l'heure actuelle, des variétés suisses, allemandes ou italiennes résistantes aux maladies sont pourtant bien plantées à l'étranger. En France, ces variétés ne sont pas encore admises au classement du catalogue CTPS (Comité technique permanent de la sélection). La profession viticole française à dernièrement fait pression pour accélérer le classement d'hybrides étrangers résistants.

Un classement définitif en attente

Quatre variétés (le souvignier gris, le muscaris et le monarch et le prior) ont été confirmées par le CTPS, mais le décret du Ministère sur leur classement définitif se fait toujours attendre. Certains viticulteurs ont malgré tout la possibilité de se tourner vers un panel de variétés étrangères et issues de la recherche française (Bouquet) qui bénéficient d'un classement temporaire. Comme le précisait Stéphanie Agier de l'ICV, cette solution reste très encadrée en termes de surface à produire et de production dans le temps. *Les produc-*

teurs sont aussi tenus de se conformer à un étiquetage précisant bien qu'il s'agit de parcelles expérimentales. La commercialisation des vins issus de ces cépages ne pourra bénéficier d'aucune indication géographique.

Depuis leurs débuts, les différents travaux de création variétale ont été rythmés par l'apparition des maladies. Les travaux de la recherche française dont bénéficient actuellement la filière ont été lancés il y a plus d'une trentaine d'années. Le potentiel génétique de ces hybrides a été certes amélioré, mais le processus de création variétale sera encore long. Le pool actuel de cépages intéressants permettra à la sélection d'être plus réactive, *mais il y a de nouvelles problématiques sur le terrain qu'il faudra prendre en compte (résistances au black rot, tolérance à la sécheresse, changement climatique, etc.) et pour arriver à des cépages répondant aux attentes de la profession, cela prendra du temps. Il faut 15 à 25 ans pour créer une nouvelle variété*, ajoute Stéphanie Agier.

Les évaluations sur les qualités agronomiques et l'adaptation aux terroirs provençaux de ces nouveaux cépages s'étaleront en effet dans le temps. Pour la filière régionale, le développement de cépages résistants reste une solution séduisante avec un enjeu très fort, mais l'aventure ne fait que commencer, rappelait Olivier Nasles. *Nous sommes au début d'un énorme travail d'acquisition de connaissances, dans une phase d'expérimentation et aujourd'hui aucune de ces variétés n'a d'accession possible aux signes de qualité autre que les VSIG*, insistait le président du Comité national bio de l'Inao.

Gare aux erreurs stratégiques

Olivier Nasles abordait un autre aspect important sur les cépages résistants, à savoir la communication auprès du

grand public. *L'attente sociétale est forte, mais il ne faut pas laisser croire au consommateur que demain, avec des cépages résistants, les viticulteurs ne traiteront plus leurs vignes.*

Très inquiet par le positionnement stratégique que la filière viticole a pris sur les questions environnementales, le président d'Intervins sud-est attend que celle-ci se réveille. *Nous avons validé les accusations de quelques associations intégristes qui, s'exprimant au nom des consommateurs, ont laissé penser que nous étions des mauvais élèves aux pratiques dangereuses*, estime Jean-Claude Pellegrin. Il regrette aussi que *le débat qui anime le développement de la filière et du marché soit aujourd'hui réduit à celui sur les cépages résistants.*

Les pépinières sont prêtes

Dans les discussions qui ont animé l'assemblée générale d'Intermed, la pépinière viticole n'a pas été oubliée mais là aussi, la profession reste mesurée quant à la perspective d'alimenter rapidement le marché avec de nouveaux

Une dénomination qui s'affirme

La dénomination qui constitue le fer de lance du bassin régional des IGP poursuit sa phase de développement, de consolidation. Sa construction dynamique sur sa notoriété, sur son rapport qualité/prix et sur les approvisionnements du marché se poursuit. Avec des volumes chaque année croissants, l'IGP Méditerranée développe aussi une gamme diverse de produits grâce aux assemblages et à la pluralité des cépages des différents territoires du bassin. Comme il en a été question à Arles lors de l'AG d'Intermed, les volumes contractualisés et le développement de partenariats avec les opérateurs du marché doivent encore progresser. Comme le soulignait Thierry Icard le président de la fédération, *l'objectif est de concrétiser les bons résultats observés depuis deux, trois ans notamment en grande distribution avec un positionnement fort, clair lisible.*

E.D.

cépages résistants. *Nous sommes dans les startings-blocks, encore faudra-t-il pouvoir disposer de suffisamment de matériels pour approvisionner les viticulteurs*, lançait Jean-François Barnier directeur des Pépiniéristes du Comtat. L'IFV espère mettre cette année en pépinières les premières variétés Resdur 1. *Mais cela signifie que les pépiniéristes ne disposeront de greffons en quantité importante qu'à partir de 2020 et que les vigneron ne pourront en disposer qu'à partir de 2021*, précisait Jean-François Barnier. *Pour les variétés Resdur 2, les premières livraisons ne devraient pas intervenir avant 2023.*

E.D.



Les cépages résistants, un sujet qui monopolise un peu trop la filière pour certains de leurs représentants.

EN BREF

Élections Fdsea 13

La Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles des Bouches-du-Rhône a élu son nouveau président et son nouveau bureau le 23 mars. Patrick Lévêque (maralcher) succède à Serge Mistral à la présidence de la Fdsea 13. Président d'honneur : André Boulard. Vice-présidents : Claude Rossignol (président de la CA 13), Francis Martino (producteur de légumes), Eric Testud (légumes sous serre). Secrétaire généraux : Bertrand Mazel, Rémy Benson. Trésorier : Jean-Pierre Grosso (viticulteur). Trésorier adjoint : Lionel Sasso (producteur de fruits). Jeunes agriculteurs : Camille Poulet, Romain Blanchard. Membre de droit : Isabelle Grandin (section des agricultrices - producteur de fruits et légumes). Invité : Annie Legier (présidente de la section des anciens exploitants). Membres : Laurent Israëlian (oléiculture), Nicolas Sias (foin de Crau, céréales), Vincent Marcel et Patrice Vulpian (producteurs de fruits) et Jean-Marc Zavattoni (producteur de légumes en vente directe). Membres associés : Marie-Paule Chauvet, Christian Gillies, Nicolas de Sambucy, Bernard Baudin et Bernard Coustabeau.

15^e concours des huiles d'olive de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le palmarès du 15^e concours des huiles d'olive de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui a eu lieu à l'Hôtel de Région en présence de Bénédicte Martin, conseillère régionale, présidente de la Commission agricole, viticulture et ruralité, et Olivier Nasles, président de l'Association française interprofessionnelle de l'olive. Vous pouvez retrouver ce palmarès sur : www.presseagence.fr/lettre-economique-politique-paca/2017/03/31/marseille-palmares-du-15e-concours-des-huiles-dolive-de-provence-alpes-cote-dazur/.

Tournés vers la recherche européenne



François Pugibet du Domaine La Colombette.

En s'impliquant aux mêmes dans la création et la sélection de leurs cépages, François et Vincent Pugibet ont opté pour une voie originale. Leur domaine viticole (La Colombette) à Béziers (Hérault) compte 210 ha de vignes sur trois sites de production. Voilà plus d'une dizaine d'années que le père et son fils implantent des créations variétales issues de cépages résistants (contre oidium et mildiou) suisses et allemands. Une centaine de croisement ont été nécessaires pour tester quelque 100 000 pépins, mais leur vignoble compte aujourd'hui une dizaine de variétés résistantes adaptées à leur terroir. Leur production exportée à 80 % est commercialisée en Vins de France.

E.D.